

**Le Président,**

- Vu les articles L 712-2, et L714-1 du Code de l'Education ;
- Vu les articles D714-20 et suivants du même code relatifs à l'organisation et aux missions des services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé ;
- Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France approuvés par le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 ;
- Vu les statuts du service universitaire de santé étudiante adoptés par le conseil d'administration du 14 décembre 2023 ;
- Vu l'avis du conseil d'administration du 14 décembre 2023 ;

**arrête,**

- Article 1** Madame Laurence DUHAMEL est démise de ses fonctions de directrice du service commun de la médecine préventive et de la promotion de la santé constitué en centre de santé.
- Article 2** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché sur le site internet de l'université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.  
Il est notifié à l'intéressée.
- Article 3** Les dispositions du présent arrêté prennent effet immédiatement.
- Article 4** Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 18 décembre 2023

Professeur Abdelhakim ARTIBA

